

**350^e anniversaire du départ au Canada des « Filles du Roy »
1663-1673**

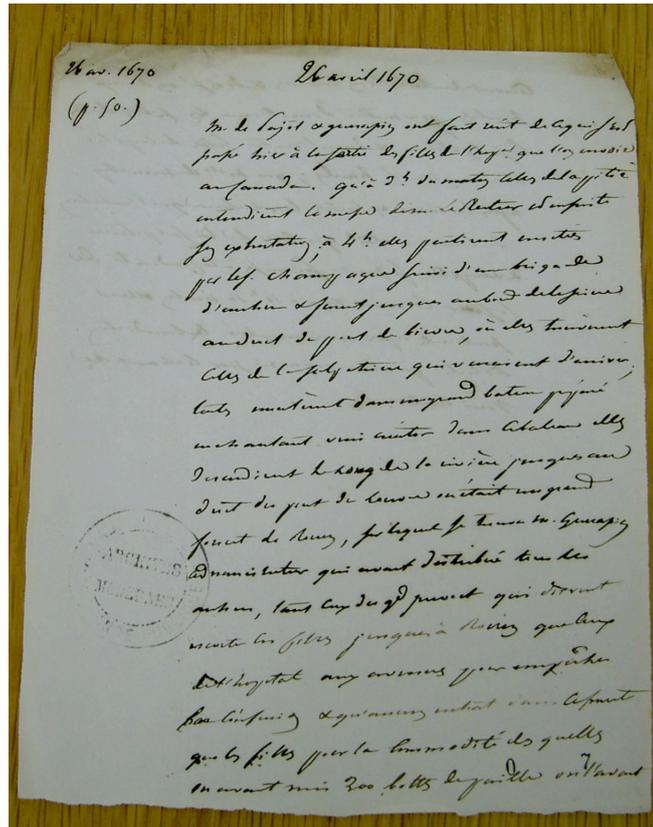
Geste de mémoire

Maud Sirois-Belle

26 avril 1670

*M. de Pajot et grenapin ont fait récit de ce qui s'est
passé hier à la sortie des filles de l'hospital que l'on envoie
au Canada. Qu'à 2 heures du matin celles de la pitié
entendirent la messe de m. le Recteur et ensuite
son exhortation ; à 4 heures elles partirent escortées
par les champs suivi d'une brigade
d'autres de Saint jacques au bord de la seine
au droit du pont de bièvre, où elles trouvèrent
celles de la salpêtrière qui venaient d'arriver
toutes montèrent dans un grand bateau préparé
en chantant veni creator Dans ce bateau elles
descendirent le long de la rivière jusques au
droit du pont du Louvre ou était un grand
foncet de Rouen, sur lequel se trouva m. Grenapin
administrateur qui avait distribué tous les
archers, tant ceux du gd prevost qui doivent
escorter les filles jusques à Rouen que ceux
de l'hospital aux environs pour empêcher
la confusion et qu'aucun entrat dans le foncet
que les filles pour la commodité des quelles
on avait mis 300 bottes de paille en l'avant
couvert de toiles bien tendues et divisé en deux
parties pour mettre dans l'une les filles de
la salpêtrière et dans l'autre celles de la pitié
et au milieu les hardes ; que Mlle de Mouchy
après les avoir exhortées leur déclara que l'instruction
du bureau était que celles de la salpêtrière
et de la pitié fussent soumises à la conduite de
la sœur C... et qu'à 10 heures du matin elles
partirent après avoir imploré la bénédiction
du Ciel pour leur voyage par le chant de Veni Creator.*

(transcription Bernard Péningault, SHA de l'Orne et Maud Sirois-Belle, SHA de Paris XIII^e)



Texte retrouvé dans le fonds Fosseyeux 45 D1°, Archives de l'APHP, photo M. Sirois-Belle

Ce texte retrouvé dans les Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris en 2010 est le point de départ de ce qui fut d'abord un rêve : rendre hommage aux femmes envoyées de France entre 1663 et 1673 pour aller peupler la Nouvelle-France (le Canada) sur ordre de Louis XIV, avec le soutien du trésor français, et qu'on appela, à la suite de Marguerite Bourgeoys, « Filles du Roy », car la majorité d'entre elles étaient orphelines, donc « enfants du roy ». Ce rêve est né ici, au sein de la Société d'Histoire et d'Archéologie du XIII^e arrondissement de Paris, partagé par Maximilien Vessier (historien de la Pitié-Salpêtrière, ancien vice-président de la SHA) et soutenu par Jean Bachelot (président de la SHA du XIII^e).

En 2009, je préparais le voyage de retour aux sources des Blais d'Amérique (ma famille maternelle) ; nous allions poser une plaque en mémoire de l'ancêtre Pierre Blais à Hanc, son village natal des Deux-Sèvres. Nous souhaitions aussi célébrer celle qui fut sa première épouse, Anne Perro, originaire de Saint-Sulpice, faubourg de Saint-Germain-des-Prés à Paris. Partie en 1669 de Dieppe, sur le *Saint-Jean-Baptiste*, avec une centaine de compagnes dont soixante-neuf de Paris, Anne Perro était « Fille du Roy ». Elle mourut en couches en 1688, à

peine vingt ans après son arrivée sur l'Île d'Orléans, en face de Québec. Mais elle avait déjà mis un monde au monde (sept enfants vivants, et deux générations plus tard, en 1729, soixante-neuf descendants). Celle qui lui succéda auprès de Pierre Blais, Elisabeth Royer, était fille de Marie Targer, protestante de La Rochelle, « Fille du Roy » partie en 1663. Et sept de leurs enfants à toutes deux épousèrent des enfants, des petits-enfants de « Filles du Roy ». D'elles sont nés, au Québec, au Canada, aux Etats-Unis, des milliers de Blais. Les tableaux d'ascendance de mes deux lignées familiales m'ont permis d'identifier à ce jour plus d'une trentaine de « Filles du Roy » (aurais-je en moi un peu de chacune d'elles ?). Toutes ces pionnières font partie de la grande tapisserie des Américains du Nord de souche française, à laquelle appartiennent la politicienne Hillary Clinton et la chanteuse Céline Dion, l'écrivain américain Jack Kerouac et René Lévesque ancien premier ministre du Québec. Ignorance ou indifférence, jusqu'en 2009 aucun lieu en France n'avait célébré la mémoire des « Filles du Roy ». Ces oubliées de l'Histoire méritaient pourtant de rejoindre la galerie des bâtisseuses de mondes nouveaux.

La SHA du XIII^e, alors consultée sur ces femmes dont environ 250 (sur 770) ont sans doute été recrutées à la Salpêtrière entre 1663 et 1673, connaissait bien l'existence de Manon Lescaut (symbole des filles « de mauvaise vie », prisonnières du bâtiment de la Force à la Salpêtrière, envoyées en Louisiane au XVIII^e siècle), mais peu les « Filles du Roy » parties dans la vallée du Saint-Laurent au XVII^e siècle. Jean Bachelot me demanda de venir évoquer pour les membres de l'association la vie de ces femmes qu'on qualifie au Québec de « mères de la nation » et, à travers elles, de dévoiler une page d'histoire de cette grande maison, haut lieu de l'arrondissement : *la Salpêtrière*. Cette proposition m'amena à approfondir mes connaissances sur les « Filles du Roy » et à explorer l'histoire de la Pitié et de la Salpêtrière, comme celle du Paris et de la France d'alors.

C'est ainsi que, pour poursuivre mes recherches, je me rendis aux Archives de l'APHP, rue des Minimes à Paris. Et, dans une liasse de papiers épars concernant les premières heures de la vie de la Salpêtrière, se trouvait sur un mince feuillet portant la date du 26 avril 1670, « *le récit de ce qui s'est passé hier à la sortie des filles de l'hôpital que l'on envoie au Canada* ». Ce fut pour moi une précieuse découverte. Il y avait donc un écrit de l'époque émanant des administrateurs de l'Hôpital Général qui authentifiait le départ au Canada de filles non seulement de la Salpêtrière et de la Pitié, mais aussi de Saint-Jacques (s'agirait-il d'une maison d'orphelins de Saint-Jacques-du-Haut-Pas ou de la maison des Ursulines de la rue Saint-Jacques ? mystère à ce jour...).



« Hôtel de Nevers et Louvre en 1637 », tableau A. Verwer, M. Caravalet
(au loin le Pont du Louvre appelé aussi Pont Rouge)

De plus, ce récit traçait un chemin de mémoire, celui des filles parties à pied de la Pitié, à travers champs, sans doute en longeant le Jardin Royal des herbes médicinales, pour retrouver celles de Saint-Jacques et celles de la Salpêtrière au Pont de Bièvre, puis leur déplacement commun en bateau sur la Seine du Pont de Bièvre au Pont du Louvre, enfin leur transbordement sur un foncet de Rouen. Elles rejoignirent donc Rouen par la Seine, et durent se rendre jusqu'à Dieppe (mais comment, par quelle voie, autre mystère à éclaircir...) pour entreprendre la périlleuse traversée océane qui les mènerait des « Vieux Pays » jusqu'au « Nouveau Monde ». Rien dans ce texte ne laisse supposer qu'elles sont parties comme des prisonnières, plutôt comme des pensionnaires placées sous la garde vigilante et protectrice des archers. L'étude des répertoires biographiques des « Filles du Roy », établis par les historiens québécois Sylvio Dumas (en 1972) et Yves Landry (en 1992), me confirma que la plupart d'entre elles étaient orphelines et que beaucoup n'avaient pas vingt ans. Elles n'avaient pas été bannies de France ; plusieurs, encore célibataires, sont revenues rapidement (une trentaine), d'autres plus tardivement, avec ou sans leur mari (une cinquantaine). On est loin des tragiques envois de femmes enchaînées, tirées de la prison de la Force à la Salpêtrière en 1719 et 1720, mariées avant leur départ à des prisonniers de Bicêtre et déportées en

Louisiane. Je fis part de mes découvertes à mes deux complices du XIII^e qui m'incitèrent à venir raconter la suite de l'histoire des « Filles du Roy » : *Des bords de Seine aux rives du Saint-Laurent*.

Je suggérai alors combien il serait intéressant pour la Société d'Histoire et d'Archéologie du XIII^e, en collaboration avec des partenaires français et québécois, de faire de la Salpêtrière le lieu de mémoire des « Filles du Roy » en France. L'année 2013 (350 ans après le départ pour la vallée laurentienne du premier groupe de ces pionnières), pourrait être retenue. Jean Bachelot, qui réagit avec une grande jeunesse de cœur et d'esprit, m'encouragea à concrétiser l'idée. Forte de l'appui de la SHA, je pus convaincre la Direction de la Pitié-Salpêtrière d'accompagner cette commémoration qui deviendrait un moment fort des célébrations du « 400^e anniversaire de la création de la Pitié-Salpêtrière ». Pendant les trois années où fut bâti ce qui allait devenir le « 350^e anniversaire du premier départ des Filles du Roy » (sous le patronage de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, en association avec la Société d'histoire des Filles du Roy du Québec), la SHA fut toujours là, bien présente. Dans les derniers six mois où tant restait à faire, Jean Bachelot sut éveiller l'intérêt des élus du XIII^e arrondissement, dont Monsieur Philippe Moine Conseiller de Paris, délégué à la culture dans le XIII^e, qui nous apporta une aide précieuse, et Monsieur le Maire du XIII^e Jérôme Coumet qui fut à nos côtés le jour « J ». Pour tous, le 6 juin 2013 a été une riche et belle journée dans la chapelle Saint-Louis et les jardins de la Salpêtrière.



Plaque commémorative de Paris, pavillon Montyon, cour Ste-Claire de la Salpêtrière

Reste aujourd'hui la plaque commémorative apposée sur le bâtiment Montyon (pavillon des jeunes filles au XVII^e siècle), Cour Sainte-Claire. Elle rappelle un moment d'histoire qui relie deux mondes, la France et le Québec, à travers le souvenir des 327 Parisiennes envoyées en Nouvelle-France entre 1663 et 1673, dont les nombreuses orphelines de l'Hôpital Général. Ces « Filles du Roy » sont liées à l'Histoire du Canada, mais également à celle de la France. Ainsi que l'a souligné la directrice des Communications de la Pitié-Salpêtrière, France Bovet, suite au colloque du 6 juin : « Ces femmes nous appartiennent aussi, elles sont nôtres : n'étaient-elles pas Parisiennes, filles de la Pitié et de la Salpêtrière ? Il faut se souvenir de leur courage et de leur ténacité, être fier de ce qu'elles ont été, de ce qu'elles ont fait. Les oublier serait une erreur, voire une faute. » Entendons le message ; nous tous de la SHA du XIII^e, nous pouvons en effet être heureux d'avoir contribué à donner à ces jeunes femmes une place dans l'Histoire.

Et nommons, parties pour la Nouvelle-France au cours de la décennie 1663-1673, Etiennette BEAUDON, Geneviève BILLOT, Jeanne BOURGEOIS, Renée CHANFRAIN, Suzanne CHEVALIER, Marie DESCHAMPS, Catherine de VALOIS, Catherine DROUET, Catherine GATEAU, Marie GUILLAUME, Louise PETIT, Geneviève RIGAUD, Madeleine-Thérèse SALÉ, Isabelle SALÉ. Toutes jeunes Parisiennes, du bourg Saint-Médard et du faubourg Saint-Marceau.



Les « jumelées » de la Société d'Histoire des Filles du Roy, Salpêtrière 6 juin 2013 (photo Romain Belleau)

Le « 350^e anniversaire du premier départ des Filles du Roy » dépassa les frontières de Paris, l'événement connut une ampleur qu'on n'osait espérer en 2010. En France, trois autres villes de mémoire furent identifiées, Rouen, Dieppe et La Rochelle. Dans chacune, un lieu qui rappelait le parcours (lieu d'origine, lieu de vie, lieu de départ) de ces femmes fut retenu pour la pose d'une plaque. Pour chaque ville, élus locaux, directeurs d'établissements hospitaliers, conservateurs de musées et membres d'associations, se firent les partenaires actifs de la Commission franco-québécoise. Trente-six Québécoises de la Société d'histoire des Filles du Roy (appelées les « jumelées »), venues en voyage de retour aux sources, portant costume d'époque, ont incarné les trente-six « Filles du Roy » parties en 1663, mariées et établies dans les pays de Québec, Trois-Rivières et Montréal. Partout, elles firent récit de la vie en Nouvelle-France des aïeules qu'elles représentaient. A Dieppe et à La Rochelle, où elles parcoururent des chemins de mémoire chers aux Québécois, elles entraînèrent une foule conquise. A La Rochelle, port d'embarquement de 1663, se déroula un départ symbolique en barques jusqu'au voilier qui allait les emmener au-delà des mers.

Le 3 Juin 1663, *L'Aigle d'Or* et *Le Jardin de Hollande*, deux navires de la flotte royale de Louis XIV, franchissaient le passage des tours dans le port de La Rochelle pour la lointaine Nouvelle-France. L'attente du départ avait été longue, « *le vent ayant été contraire* » (d'après un courrier de Mgr de Laval à Colbert en date du 30 mai). La très difficile, terrible même, traversée (près de quatre mois en mer) ne prit fin que le 22 septembre à Québec. A bord des deux vaisseaux, 300 hommes, femmes, enfants. *Le Jardin de Hollande* fit arrêt dès son entrée dans le golfe Saint-Laurent pour laisser ses 75 passagers à Terre-Neuve, puis rallia Tadoussac où était immobilisé *L'Aigle d'Or* depuis le 5 septembre. Sur ce dernier bateau, 60 voyageurs avaient péri du scorbut, et, à son arrivée à Québec le 22 septembre, 38 durent être hospitalisés, 12 d'entre eux ne purent être sauvés. *L'Aigle d'Or* avait débarqué dans le port de Québec 159 personnes.

« *De ce nombre étaient neuf familles composées de vingt et une personnes, trente-huit filles qui ont été dispersées tant ici (Québec) qu'aux Trois-Rivières et à Montréal et depuis mariées, excepté trois, dont une a été prise par les Iroquois dans l'Île d'Orléans et emmenée captive* », écrivait le sieur de Villeray, représentant du Conseil souverain de la Nouvelle-France, à Louis XIV le 14 juin 1664, soit une année plus tard. « *Parmi les cent restants (poursuivait-il), il n'y avait tout au plus que vingt hommes prêts à faire quelque travail, les autres étaient malades et faibles à ne se pouvoir se tenir sur les pieds. D'ailleurs une grande*

partie n'avait jamais travaillé (...) Et comme ils étaient presque tous nus, nous leur avons fait donner des justaucorps, souliers, bas et couvertures apportés par les mêmes vaisseaux. Nous les avons fait distribuer aux familles pour leur subsistance pendant un an ; aux filles afin de les aider à se marier (...) Nous avons fait que le secours de l'an passé a été plus considérable que nous l'avons pensé. Les malades ont repris leur vigueur et leur embonpoint, et les jeunes clercs et écoliers se sont insensiblement accoutumés à la culture de la terre. En un mot tout s'est rétabli... » conclut, non sans satisfaction, cet honorable représentant.

Le 3 juin 1663, *L'Aigle d'Or* comptait à son bord les trente-huit premières filles à marier envoyées en Nouvelle-France par Louis XIV. Trente-six s'y établirent. Ce premier départ collectif eut lieu à La Rochelle. Sur les trente-six pionnières, vingt-deux étaient originaires du Poitou, de l'Aunis et de la Saintonge, dont quinze de La Rochelle (plusieurs étaient de religion protestante). Bretagne, Normandie, Anjou, Orléanais, Bourgogne, Guyenne en virent partir neuf, et Paris, cinq.



Plaque commémorative de La Rochelle, Couvent de La Providence

« Il faudrait les nommer toutes, à haute voix, les appeler par leur nom, face au fleuve d'où elles sont sorties au dix-septième siècle, pour nous mettre au monde et tout le pays avec nous », écrivait Anne Hébert, dans *Le Premier Jardin*.

Nommons, pour répondre au vœu de la romancière québécoise, les cinq « Filles du Roy » de Paris et sa région parties en 1663 et représentées ici par leurs descendantes québécoises, les « jumelées » de la Société d'histoire des Filles du Roy :

- Marie-Anne AGATHE, de Saint-Germain-en-Laye
- Marie-Madeleine de CHEVRAINVILLE, de Saint-Nicolas-des-Champs
- Hélène DUFIGUIER, de Saint-Barthélémy
- Catherine DUPUIS, de Saint-Germain-l'Auxerrois
- Marguerite PEUVRIER, de Saint-Séverin



Et passe le temps... Le 3 juin 2013, jour pour jour 350 années plus tard, trente-six Québécoises, descendantes des « Filles du Roy » de 1663, s'envolent pour Paris. Et le 6 juin, rejoignent la Salpêtrière, lieu de mémoire emblématique des « Filles du Roy », car près de 250 sur les 770 femmes envoyées et établies sur les bords du Saint-Laurent y furent recrutées. Elles y vécurent, elles en partirent « sur ordre du roy », dira Marie-Claude Chamois du convoi de 1670. Se joignirent à elles d'autres femmes de Paris et sa région, 327 s'en diront originaires. On en trouve de toutes les paroisses de l'époque, dont 14 de St-Médard et St-Marceau. La Société d'Histoire et d'Archéologie du XIII^e arrondissement, en s'engageant dans cette commémoration franco-québécoise, devient la gardienne de ce lieu de mémoire. La plaque commémorative fait désormais partie de son patrimoine.

A Rouen, la plaque apposée sur le mur ancien de l'Hôpital Charles-Nicolle, est confiée au Groupe Histoire du CHU-de-Rouen et à l'association Grand-Quevilly-Vallée de Seine-Québec.



Plaque commémorative de Rouen, Hôpital Charles-Nicolle

A Dieppe, ce sont les Amys-du-Vieux-Dieppe qui veillent sur celle de la Porte des Tourelles, ouvrant sur la mer qui vit s'embarquer six cents « Filles du Roy ».



Plaque commémorative de Dieppe, Porte des Tourelles.

La Municipalité de La Rochelle et l'Association Pays Rochelais-Québec ont inclus le Couvent de la Providence dans les lieux historiques qui unissent la ville et le Québec ; la plaque y rappelle le premier départ des « Filles du Roy » de 1663.

Dans ces trois villes de l'Ouest, des rosiers « Québec », plantés en hommage aux « Filles du Roy », illumineront chaque année les journées de juin rappelant les Commémorations de 2013.



Rose Québec Rose de mémoire
création Guyard 1913-1911
La Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs
remercie la ville de La Rochelle de l'accueil fait au
« 350^e Anniversaire du premier départ des Filles du Roy »
le 15 juin 2013

Recevez en marque de reconnaissance ces rosiers « Québec ».



27 mars 2014